

Sam. 31 Déc. 22	e-learning
Durée	Disponible 1 mois sur la plateforme
Horaires	en ligne
Tarif	500 € HT

Modalités d'évaluation des acquis	Etude de cas réalisée en formation
Public	Tout public mais essentiellement les chargés d'affaires réglementaires et HSE
Pré-requis	Les participants devront avoir suivi la web-formation sur les bases de REACH et CLP. Un lien vers l'enregistrement sera transmis aux participants

Objectifs

- Avoir une vision globale des réglementations sectorielles et spécifiques aux marchés des produits chimiques
- Connaître les domaines d'application et principales exigences et mettre en œuvre une stratégie pour s'y conformer

QU'EST CE QUE LE E-LEARNING ?

Les formations en ligne (e-learning) sont des formations sur internet que le stagiaire peut suivre à son rythme, sur son ordinateur ou sa tablette. Cette formation e-learning est réalisée via la plateforme [360 learning](#), découpée en plusieurs "modules" et mêlant vidéos explicatives, questions, fiches de synthèse et exercices pratiques. **Les inscrits disposent d'un accès illimité à la plateforme pendant 1 mois et auront la possibilité de poser des questions au formateur.**

Les réglementations européennes concernant les produits chimiques sont nombreuses et il est difficile de savoir ce qui s'applique réellement à un produit donné. Il y a les réglementations « transversales » ou « mères » (REACH et CLP) auxquelles viennent s'ajouter de nombreux autres règlements, directives et référentiels (Biocides, Phytopharmaceutiques, Engrais, PIC, POP, DEEE, ...). L'applicabilité va dépendre du type de produit et du secteur d'activité de l'entreprise. Cela se complexifie par le fait que les domaines d'application peuvent s'exclure ou se cumuler dans le cas des produits « frontières ». Des bases sont donc nécessaires afin d'appréhender au mieux ces règlements, leurs domaines d'application et les principales exigences.

Moyens pédagogiques

- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur

Intervenant

- Expert ATOUTREACH

Programme

I. Introduction

- Méthodologie et périmètre
- Le droit communautaire et le droit Français

II. Les principales réglementations sectorielles

- Biocides, Phytosanitaires, Dispositifs médicaux, Fertilisants, Jouets, Alimentaire et contact alimentaire, Cosmétiques, Carburants, Aérosols, Détergents, Médicaments, Peintures et vernis, Explosifs et précurseurs

III. Les réglementations transverses « à la carte »

- PIC, RoHS / DEEE / Piles, Conflict minerals, Précurseurs de Stupéfiants, POP, CIAC, R Nano Biens à double usage

IV. Pour aller plus loin

- Déchets, Santé au travail: CAD CMD, SEVESO III, IED et nomenclature ICPE

Cas pratique : Travail sur un produit frontière

Livrable

Accès à notre plateforme d'e-learning pendant une période d'un mois (accessible du 1er janvier au 31 décembre)

Matériel nécessaire

Chaque participant devra disposer d'un accès à internet.

